

ATTESTATION MENSUELLE DE DÉPLACEMENTS POUR LES PERSONNELS ITINÉRANTS

Hors mission ponctuelle et Enseignants en service partagé

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /
Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application CHORUS-DT
Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.*

Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013

JANVIER 2018

N° OMIT dans CHORUS-DT.....

Nom / Prénom : Corps :

LIEUX DE DEPLACEMENT DE L'AGENT										
Communes à préciser										
Résidence personnelle			Résidence administrative				Secteur d'intervention			
JANV 2018	Cadre réservé à l'agent					Cadre réservé à l'administration				
	Itinéraire									
	DEPART		DESTINATION			Conforme avec la saisie sur CHORUS		Conforme avec l'emploi du temps		Nombre de repas à attribuer
	Commune	Heure	Commune	Heure	oui	non	oui	non		
2	Mar									
3	Mer									
4	Jeu									
5	Ven									
8	Lun									
9	Mar									
10	Mer									
11	Jeu									
12	Ven									
15	Lun									
16	Mar									
17	Mer									
18	Jeu									
19	Ven									
22	Lun									
23	Mar									
24	Mer									
25	Jeu									
26	Ven									
29	Lun									
30	Mar									
31	Mer									

L'agent :

J'atteste de l'exactitude des éléments
renseignés et de leur conformité avec la
saisie dans CHORUS-DT
Fait àle.....
Signature

L'autorité compétente chargée
d'attester le service fait :

Fait àle.....
Cachet et signature

Le Bureau des voyages
Date de traitement: :
Validation de l'OM : O / N

Signature :